



Lettre d'Information n°8

LE MOT DES GÉRANTS

Chers investisseurs,

En ces premiers jours de 2014, toute l'équipe de Generis Capital Partners est heureuse de vous souhaiter une excellente nouvelle année et nous tenions à vous remercier pour votre confiance !

Sous l'impulsion de l'Allemagne, la zone euro est en voie de sortie de récession et les prévisions de croissance de la BCE dans la zone euro s'améliorent, passant à 1,1% en 2014 et à 1,5% en 2015.

En France, l'activité s'est principalement accélérée dans l'industrie manufacturière qui a bénéficié d'un renforcement des exportations, entraînant dans son élan la production des services marchands. L'amélioration du climat des affaires et la prise en compte du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), soit directement, soit dans son articulation avec la refonte des prélèvements des allocations familiales, à partir de début 2014 permet d'anticiper une orientation plus favorable.

Au niveau international, l'activité semble installée aux Etats-Unis et se restaure au Japon et au Royaume-Uni. Cette tendance devrait se poursuivre en 2014 au regard du faible niveau de l'inflation, du redressement de l'investissement et de la baisse de l'épargne de précaution des ménages.

Generis Capital Partners continue à orienter ses investissements vers des PME dont la valeur se mesure à travers la qualité des porteurs de projets, la pertinence du modèle économique de l'entreprise et une meilleure prise en compte des valeurs humaines et sociales, et ce en particulier dans la gouvernance de l'entreprise.

Après l'éclosion du mouvement des Pigeons et le lancement des Assises de l'Entrepreneuriat, l'entrepreneuriat a été au cœur du débat politique de 2013.

Plusieurs de ces mesures viennent d'être adoptées au travers de la Loi de finances pour 2014, et notamment :

- l'allègement du régime des plus-values de cessions de valeurs mobilières, afin d'inciter à la prise de risque et à l'investissement sur le long terme dans les PME ;
- la création d'un PEA-PME qui permettra de drainer, grâce à un régime fiscal incitatif, une partie de l'épargne des français vers le financement des PME ;
- l'extension de l'exonération de charges sociales dont bénéficient les Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) aux emplois dédiés à l'innovation.

Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire dans le domaine ! Raison pour laquelle notre positionnement de fonds solidaire des chefs d'entreprise et des entrepreneurs prend tout son sens.

Vous trouverez dans cette lettre d'information : les dernières nouvelles de Réseau Entreprendre®, des informations sur les investissements les plus récents, des précisions sur la vie des fonds et leurs performances. Enfin, à chaque lettre d'information, Generis Capital vous fera découvrir un nouveau secteur d'activité en plein essor ou une thèse d'investissement correspondant à une tendance particulière sur notre marché. Nous parlerons dans cette édition du secteur de la nutrition liée à la santé, appelé plus généralement le marché des aliments-santé.

Veillez croire, chers investisseurs, que nous restons engagés à vous apporter la meilleure performance.

*L'équipe de gestion
Generis Capital Partners*

**GENERIS CAPITAL
PARTNERS**

8 rue Montesquieu
75001 Paris
T : +33 (0) 1 49 26 03 10
F : +33 (0) 1 49 26 03 31

contact@generiscapital.com
www.generiscapital.com

N° d'agrément AMF : GP 0800042
RCS : 505 376 426



LES « BRÈVES » DE RÉSEAU ENTREPRENDRE®

En septembre 2013, Réseau Entreprendre® renforce son engagement auprès des PME avec son adhésion au Comité d'Engagement du Fonds de Confiance national, dispositif créé en 2005 par la CDC et France Active. L'objectif de ce Fonds est de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises sociales et solidaires en finançant la phase de maturation de leur projet de création d'entreprise, et l'accent est mis sur le potentiel de création d'emplois.

En juin 2013, Réseau Entreprendre® met en place le **Programme Croissance** afin de soutenir les lauréats à fort potentiel. Réseau Entreprendre® prolonge l'accompagnement de ces sociétés engagées dans une croissance soutenue, qui souhaitent tripler la taille de leur entreprise en 3 ans en termes d'effectif et avec l'objectif d'avoir plus de 50 salariés en 3 ans. Le Programme Croissance a reçu le soutien de BPI France, de la CDC et de la Fondation Entreprendre.

En août 2013, Réseau Entreprendre® lance **Réseau Entreprendre Connect** qui permet à l'ensemble des sociétés membre ou lauréate de communiquer et d'échanger sur leurs expériences et leur savoir-faire plus facilement. Cette innovation permet aux entrepreneurs de partager leurs expériences sur des thèmes dédiés à des métiers ou des problématiques entrepreneuriales.

Créé depuis 2009, **Réseau Entreprendre® International** poursuit son engagement au-delà des frontières françaises et est présent dans 6 pays.

Parmi les 6.800 lauréats de Réseau Entreprendre®, certains d'entre eux ont **fait la une des journaux**, comme :

Anne Hummler, lauréate 2011 de Réseau Entreprendre® Paris, qui remporte, dans la catégorie exportation, **le prix de l'entrepreneuriat féminin de Créatrices d'Avenir** organisé par France Active pour sa société **Inferential**. Inferential est une société spécialisée dans l'analyse statistique de l'efficacité et de la sécurité des traitements médicaux.



inferential
Premium Biostatistical Services



feeligreen®

Dans la catégorie Innovation, le Trophée des chefs d'entreprises récompense des PME ayant développé des produits et/ou services innovants et pour lesquels la R&D est un poste d'investissement stratégique. La société **Feeligreen**, lauréate 2012 de Réseau Entreprendre® Côte d'Azur, a remporté **le Trophée de bronze dans la catégorie Innovation**. Feeligreen développe et commercialise des solutions cosmétiques innovantes, sous la marque Feeligold, un patch de régénération cellulaire par électrostimulation.

Lors de la remise du Prix Entreprises et Environnement, Anne-Marie Gabelica, lauréate 2013 de Réseau Entreprendre® Val de Marne et fondatrice **d'oOlution**, gamme de soins pour le visage, a reçu **le prix Coup de pouce du jury dans la catégorie Biodiversité et entreprises**, pour sa démarche remarquable de préservation de la biodiversité.



oOolution
équilibre MA peau





STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET SECTEURS D'INTERVENTION

Notre stratégie d'investissement repose sur 3 grands piliers :

- le financement des PME non cotées ou cotées en actions,
- le prêt obligataire pour les PME innovantes,
- la prise en compte de critères extra-financiers dans l'étude d'un projet entrepreneurial, l'analyse du potentiel de croissance et la profondeur de marché.

Nous attirons votre attention sur le fait que le fonds n'est pas un fonds à capital garanti et qu'il présente un risque de perte en capital. En outre, comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et les autres rémunérations associées ne sont pas garantis et sont liés à la bonne santé financière des sociétés sélectionnées.

Nous intervenons dans tous types de secteurs, à l'exception des activités impliquant la détention ou le commerce de métaux précieux, de boissons alcoolisées, d'objets de collection ou d'antiquités, de chevaux de course, des activités ou produits dits « réservés aux adultes », à l'exception du secteur des armes, du tabac et tout autre secteur qui ne répondent pas aux critères du développement durable et de l'économie solidaire et responsable.

Nous investissons principalement dans des sociétés qui sont arrivées à un premier stade de maturité et recherchent des fonds pour accélérer leur croissance.

En raison du rythme de croissance ralenti en France et en Europe, nous continuons de privilégier des investissements à long terme (tels que les augmentations de capital) versus des investissements à moyen terme (comme les financements obligataires) afin d'investir dans des relais de croissance au sein des entreprises, de nouveaux challenges et produits et services innovants.



LES DERNIERS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

UAREDESIGN



- **ACTIVITÉ** : Vente de mobilier design haut de gamme.
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : Augmentation de capital – actions de préférence.
- **SIÈGE** : La Chapelle en Serval, Picardie.
- **THÈSE D'INVESTISSEMENT** : Uaredesign propose une offre complète de produits design haut de gamme dans les secteurs du mobilier, luminaires et objets de décoration, en adressant à la fois le marché des particuliers et celui des professionnels. Les plus grandes marques de design sont représentées et certains modèles sont vendus en exclusivité. La société est en forte croissance depuis sa création avec +60% de croissance du chiffre d'affaires en 2013. La société est rentable depuis 2 exercices.
- **UTILISATION DU FINANCEMENT** : Agrandir sa zone de stockage, lancer une activité B2B (« entreprise à entreprise ») et se développer à l'international.
- **AUTRE FONDS PRÉSENT AU CAPITAL** : NA.

ENVIE DE FRAISES



- **ACTIVITÉ** : Fabrication et vente de vêtements « fashion » pour femmes enceintes.
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : Augmentation de capital – actions de préférence.
- **SIÈGE** : Paris, Ile de France.
- **THÈSE D'INVESTISSEMENT** : Leader du marché des vêtements de grossesse, Envie de Fraises propose une large gamme renouvelée régulièrement, composée de produits tendances et à des prix abordables. L'entreprise se distingue par sa maîtrise de toute la chaîne de valeur : le design, la fabrication et la vente. Cette stratégie lui a permis de se positionner comme leader du marché, avec une qualité supérieure, un design travaillé et une capacité d'adaptation rapide.
- **UTILISATION DU FINANCEMENT** : Accélérer sa croissance et son développement en France et à l'international.
- **AUTRES FONDS PRÉSENTS AU CAPITAL** : Amundi Private Equity, Calao Finance.

MINIGROUP



- **ACTIVITÉ** : Vente de jouets sur Internet.
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : Augmentation de capital – actions de préférence.
- **SIÈGE** : Nantes, Loire Atlantique.
- **THÈSE D'INVESTISSEMENT** : MiniGroup a pour activité la vente sur Internet de jouets, notamment de modèles réduits et de jouets radiocommandés, destinés aux enfants et aux adultes. Elle exploite ainsi plusieurs sites Internet dédiés aux enfants, aux adultes, aux professionnels, ainsi que des sites de modélisme spécifique et est leader sur le marché français.
- **UTILISATION DU FINANCEMENT** : Renforcer sa position de leader sur le territoire français, notamment sur la vente de drones sur Internet, et dupliquer son savoir-faire à l'international et sur les niches du jouet et du loisir.
- **AUTRE FONDS PRÉSENT AU CAPITAL** : Amundi Private Equity.



LES DERNIERS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

COLIBRI

- **ACTIVITÉ** : Transport maritime de personnes.
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : Obligations convertibles en actions.
- **SIÈGE** : Saint-François, Guadeloupe.
- **THÈSE D'INVESTISSEMENT** : La société maritime Colibri assure la vente de billets pour la liaison entre l'île de La Désirade et la Guadeloupe et souhaite étendre son activité par l'acquisition du navire assurant la liaison. La majorité des passagers utilise les services de la société qui n'a pas de concurrent sur cette liaison maritime du lundi au vendredi. La société est rentable depuis 4 exercices.
- **UTILISATION DU FINANCEMENT** : Financer l'acquisition du navire de transport de personnes d'une capacité de 150 places assises pour renforcer son positionnement sur le marché.
- **AUTRE FONDS PRÉSENT AU CAPITAL** : NA.

FIB AND CO

- **ACTIVITÉ** : Production et commercialisation de fibres issues des troncs de bananiers.
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : Augmentation de capital – actions ordinaires.
- **SIÈGE** : Ducos, Martinique.
- **THÈSE D'INVESTISSEMENT** : 1^{ère} société à avoir eu l'idée de recycler la fibre des tiges de bananiers en feuilles de placage décoratif. Ce matériau 100% naturel, dénommé « Green Blade », est utilisé pour l'ameublement ou la décoration intérieure. Ce projet, à la fois éco-citoyen et innovant, a reçu la Médaille d'or de l'innovation par les Batimat Awards en 2011 et l'entreprise a reçu le soutien de l'Union européenne et de la région Martinique à hauteur de 1,1M€.
- **UTILISATION DU FINANCEMENT** : Accélérer sa croissance et son développement en Europe et lancer de nouveaux sites de production.
- **AUTRE FONDS PRÉSENT AU CAPITAL** : NA.

IMPRIM'EDITION

- **ACTIVITÉ** : Société de photogravure, d'impression et de travaux de finition.
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : Augmentation de capital – actions ordinaires.
- **SIÈGE** : Baie-Mahault, Guadeloupe.
- **THÈSE D'INVESTISSEMENT** : La société propose à des particuliers et à des professionnels des prestations de photogravure et d'impression, mais aussi des travaux de finition pas ou peu exploités par ses concurrents et répond ainsi à la majorité des demandes locales. La société est rentable depuis 4 exercices.
- **UTILISATION DU FINANCEMENT** : Accélérer sa croissance en développant les activités de finition des impressions (pelliculage, assemblage, découpage laser, pliage) et en se positionnant sur le marché du grand format, grâce notamment à l'acquisition d'une nouvelle machine presse Offset.
- **AUTRE FONDS PRÉSENT AU CAPITAL** : Equitis.

Enfin, Generis Capital reste actif sur les marchés cotés. Les investissements dans des PME cotées peuvent atteindre 20% de la taille des fonds.



PERFORMANCE DES FONDS



FCPI GENCAP AVENIR

Code ISIN	FR0010713958
Millésime	2009
Durée de vie	8 ans minimum
Dépositaire	RBC
Valeur nominale	€500
Valeur liquidative 30/09/2013	€565,45



FCPI GENCAP AVENIR 2

Code ISIN	FR0011036763
Millésime	2011
Durée de vie	6 ans minimum
Dépositaire	RBC
Valeur nominale	€1 000
Valeur liquidative 30/09/2013	€1 102,27



FCPI GENCAP PRIORITAIRE

Code ISIN	FR0010788984
Millésime	2009
Durée de vie	6 ans minimum
Dépositaire	RBC
Valeur nominale	€500
Valeur liquidative 30/09/2013	€479,94

FCPI UFF INNOVATION 9

Code ISIN	FR0010812602
Millésime	2009
Durée de vie	6 ans minimum
Dépositaire	Caceis
Valeur nominale	€1 000
Valeur liquidative 30/09/2013	€993,82



FIP GENCAP CROISSANCE

Code ISIN	FR0010672261
Millésime	2009
Durée de vie	8 ans minimum
Dépositaire	RBC
Valeur nominale	€500
Valeur liquidative 30/09/2013	€448,21



FIP GENCAP OUTRE-MER

Code ISIN	FR0011102052
Millésime	2011
Durée de vie	6 ans minimum
Dépositaire	RBC
Valeur nominale	€1 000
Valeur liquidative 30/09/2013	€932,51

FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION

Tableau des VL et des frais	Somme de la valeur liquidative et des distributions d'une part, ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en euros ; Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée), à la fin de chaque exercice								
	Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés	Année de création	2010		2011		2012		2013
VL + distributions			Montant des frais	VL + distributions	Montant des frais	VL + distributions	Montant des frais	VL + distributions	Montant des frais
FCPI GenCap Avenir	2009	€482,85	€20,36	€517,88	€41,99	€ 447,59	€65,16	€565,45	€95,80
FIP GenCap Croissance	2009	€479,56	€22,93	€519,12	€46,19	€442,17	€71,33	€448,21	€101,22
FCPI GenCap Prioritaire	2009			€464,91	€28,03	€459,36	€50,42	€493,61 ⁽¹⁾	€74,11
FCPI UFF Innovation 9	2009			€942,03	€47,03	€937,28	€84,35	€1 018,63 ⁽¹⁾	€123,18
FCPI GenCap Avenir 2	2011					€1 034,47	€47,69	€1 102,27	€105,92
FIP GenCap Outre-Mer	2011							€954,65 ⁽¹⁾	€45,47

(1) Exercice clos le 31 mars 2013

Avertissement :

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;

- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;

- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

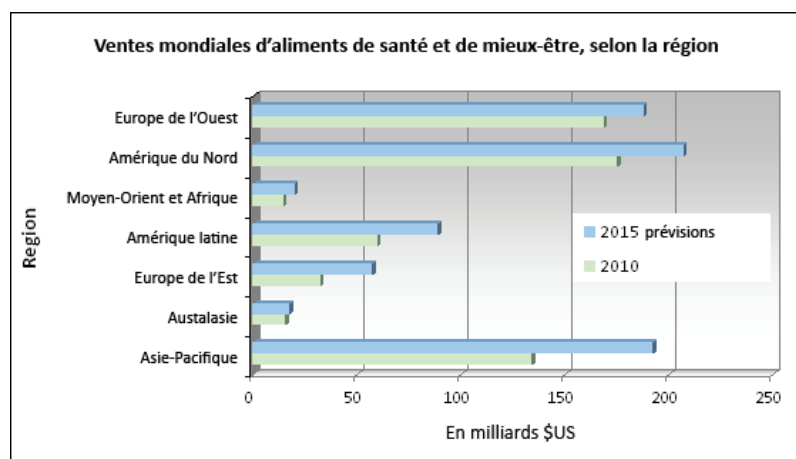




ZOOM SUR LE MARCHÉ DES ALIMENTS-SANTÉ

Le marché des produits alimentaires de nutrition et diététique affiche une croissance nettement supérieure à la moyenne du secteur de l'agroalimentaire, et devrait connaître un bel essor dans les prochaines années compte tenu de la forte demande des consommateurs et des cas d'allergie alimentaire qui augmentent fortement. Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à identifier le lien entre l'alimentation et la santé, et se dirigent naturellement vers les produits issus de l'agriculture biologique, ainsi que les aliments pour hypersensibles alimentaires comprenant notamment des produits sans lactose, sans gluten et sans allergène, mais aussi les aliments diététiques, les compléments alimentaires et les produits nutritionnels pharmaceutiques.

Avec 4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires estimé en 2013 (multiplié par deux en 5 ans), la consommation de produits bio à domicile a atteint 2,4% du marché alimentaire total (contre 1,3% en 2007).



Source : Statistiques d'Euromonitor 2011

Il en est de même pour le marché des produits pour allergiques et intolérants alimentaires dont les ventes pesaient 165M€ en 2012, en progression de 30% par rapport à 2009. Ce marché de niche est soutenu par une forte demande : **aujourd'hui, plus de 17 millions d'européens souffrent d'une allergie alimentaire**, selon l'Académie européenne d'allergie et d'immunologie clinique (EEACI) et, en France, entre 1,2 et 2,4 millions de personnes.

Le dynamisme des ventes de produits pour allergiques et intolérants alimentaires est soutenu par l'augmentation du nombre de cas d'allergies et par une demande accrue pour des aliments considérés comme meilleurs pour la santé. L'élargissement de la cible de consommateurs, associé à la relative étroitesse de l'offre en France, incite de nombreux opérateurs à se positionner sur le marché. Les marques engagées ne se retrouvent plus seulement dans les magasins spécialisés (Naturalia, Biocoop, La Vie Claire, ...) mais également chez les grands distributeurs classiques (Auchan, Carrefour, ...) qui se mettent, par ailleurs, à créer leur propre marque : Auchan sous sa marque « mieux vivre », Casino sous « bien pour vous », Leclerc avec « Marque Repère Bio Village » et Carrefour avec « Bio Agir ». Les ventes de produits alimentaires sans allergènes dans les grandes surfaces devraient largement augmenter et, **à l'horizon 2015, les français dépenseraient 185M€ pour consommer des produits sans allergènes.**

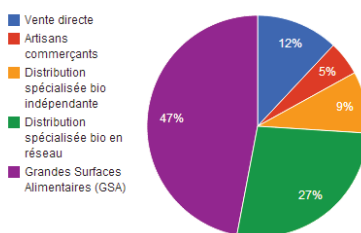




ZOOM SUR LE MARCHÉ DES ALIMENTS-SANTÉ

Fer de lance de cette consommation, les produits « sans gluten » connaissent une forte croissance. Aux États-Unis, **le marché du « sans gluten » grossit de 30% par an** et devrait peser 5,6 milliards de dollars en 2015. En France, le marché semble tout aussi prometteur, avec **un chiffre d'affaires multiplié par 3 entre 2009 et 2012**. Ce marché, qui séduit de plus en plus les consommateurs en dehors de la cible des allergiques et des intolérants au gluten, devrait croître de +30% en 2014.

Répartition, en valeur, des ventes de produits bio en 2012 par circuits de distribution



Comme le montrait déjà le rachat de Valpiform par Nutrition & Santé, fin 2012, les produits « sans gluten » attirent la convoitise des poids lourds de la diététique. **Leurs ventes en grandes surfaces devraient doubler d'ici 2015**, indique une étude du cabinet Xerfi.

Une autre offre devrait être très prisée des consommateurs : les laits sans lactose dont le volume de ventes est estimé à 90M€ pour 2015.

Sur le plan réglementaire, le Plan Ambition Bio 2017, présenté le 29 mai dernier, va permettre de franchir une nouvelle étape dans le développement du Bio en France. Ce programme national vise notamment à doubler les surfaces cultivées en agriculture biologique, à structurer la filière de production, assurer sa viabilité et sa compétitivité sur le long terme tout en augmentant la consommation française de produits bio. Egalement, la réglementation pour l'étiquetage prévue fin 2014 exigera que les céréales contenant du gluten soient mises en évidence dans la liste des ingrédients. Cette obligation sera également étendue aux denrées non préemballées, comme celles présentées dans les restaurants.

A ce jour, Generis Capital Partners a investi dans le groupe français **ABCD Nutrition** en septembre 2013.

ABCD Nutrition fabrique et commercialise des produits alimentaires biologiques ainsi que des produits diététiques et de nutrition, dont des aliments « sans gluten ». La société se positionne ainsi sur le marché des aliments-santé à travers ses marques reconnues (« Les recettes de Céline », « Biothentic », « ViaNature », « Viadélise », « Moulin d'Amhara »), avec une activité répartie équitablement entre le marché des produits alimentaires biologiques et le marché des produits alimentaires de nutrition et diététique. ABCD Nutrition a aujourd'hui atteint une taille critique grâce à une progression de son chiffre d'affaires de plus de 25% par an depuis 2009, et fait désormais **partie des acteurs de référence dans ce marché** encore en cours de structuration.



AVERTISSEMENT

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document sont basées sur notre appréciation à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Ces informations ne peuvent être garanties et non pas être certifiées par l'Autorité des Marchés Financiers ni par nos Commissaires aux Comptes. Elles ne sauraient constituer un engagement de Generis Capital. En conséquence, Generis Capital ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable de Generis Capital.